Seuls accès autorisés

Entrée charretière imposée, non clôturée, ~6 m de large, profondeur 5 m minimum

Macro-lots D&E : nombre, largeur et emplacement libres

Constructions principales :
- Bande inconstructible
- Hauteur limitée à 3,50 m hors tout

Zone de contraintes fondations et clôtures (voir prescriptions RTE)

Piscines interdites (voir prescriptions RTE)

Zone Jaune du PPRmt (voir règlement PPRmt)

Zone naturelle "ZD" du PLU

VIT.11

Maître d'Ouvrage:

Sodevam

14 bis boulevard Paixhans
57011 METZ Cedex 01

Commune de Vitry-sur-Orne

Z.A.C. de la Plaine Tranche 3

Synthèse des règles d'implantation

Projet n°	Echelle	Elément de mission	Plan N°
2234	1/500e format A1	C.C.C.T.	Annexe n°5

MODIFICATIONS

	Date	Dessinateur	Observations
A	28/07/2022	B.C.	/
B	09/09/2022	B.C.	MàJ contraintes ligne HT + Servit. EP lot 33

Atelier A4
architecture et urbanisme durables
Noëlle VIX-CHARPENTIER architecte dplg - urbaniste
N° Ordre nat. 42511 - reg. 822 - Siret 413 957 887 00010 - APE 7111Z
2 bis rue La Fayette - 57000 Metz - Tél. 03 87 76 02 32
nvc@atelier-a4.archi - www.atelier-a4.archi - facebook Atelier A4